

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 26-425-1932 déléguant M. Farines. chef du service judiciaire p i dans les fonctions de président du Conseil du contenten

n° 26-425-1932

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 avril 1932
Numéro JO n° 425 du 30/04/1932	Date du numéro 30 avril 1932

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de Ligion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du T septembre 1881. rendant applicable à toutes les colonie le décret du 5 août 1SS1, concernant l'organisation et la compétence des conseils du contentienx adimninistratif dans les colonies de la Martinique.

Vu le décret du 2 mars 1925, portant réorganisation du conseil d'administration: Vu le paragraphe in fine de article 52 du décret du 22 noût 1925. déterminant le statut de la magistrature colonies: Vu le départ en congé de M. Ravailier, chef ' du service judiciaire titulaire, président du Conseil du contentienx administratif de la colonies.

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er — M. Farines, président du tribunal supérieur d'appel, chef du service judiciaire est délégué dans les fonctiens de président du Conseil du contentieux administratif de 1la Côte française des Somalis, du 11 avril 1932 jusqu'au jour exclu du retour dans la celonie de M. Ravailier, chef du service judiciaire titulaire, Art.2 — Le present arrête seru enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera3.

ANTONIN.